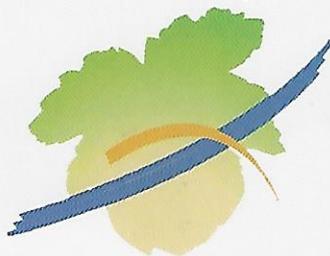


Loire-Atlantique



Mairie de La Regrippière

LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA

**Le jeudi 7 juillet 2022 à 20H00 à la Mairie**

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil du 23 juin 2022
- Déclaration de biens soumis au droit de préemption
- Convention relative à la participation financière au titre du Festival Cep Party entre la communauté de Communes Sèvre et Loire et la commune de La Regrippière
- Réseaux d'aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (RASED)
- Groupement de commandes pour la réalisation du schéma directeur des eaux pluviales
- Renouvellement site internet
- Divers

LE MAIRE,  
Pascal EVIN

